

SHORT NEWS

Ohne Quote geht's nicht!

(avt) - „Gut, dass sie endlich kommt!“ bejubelt der CID-Femmes das Vorhaben der Gleichstellungsministerin, die Frauenquote umfassend durchzusetzen. Nun habe auch der Regierungsrat dem Vorschlag Mutschs zur Quotierung der Wahllisten (National- und Europawahlen) zugestimmt. Angeblich gegen den Widerstand der DP, der eine solche Reglementierung zuwider sei. „Die Quote bahnt sich ihren Weg - und das ist gut so.“ Es habe sich gezeigt, dass es ohne das von Hassliebe geprägte Instrument Quote nicht vorangeht mit der demokratischen Beteiligung von Frauen an der Entscheidungsfindung. Kritik äußert der CID an der Unterschiedlichkeit der Regelungen für die Europa- und die Nationalwahlen wie auch daran, dass es auf kommunaler Ebene keine Quotierung gibt. In das gleiche Horn blasen CET, CCDH und Info-Handicap in ihrem Communiqué (siehe Citizen). Denn auch bei der Inklusion von Menschen mit Behinderung auf dem regulären 1. Arbeitsmarkt kommen die Betriebe der gesetzlichen Quotierungsregelung nicht nach. Den Menschen mit Behinderung, die einen Beruf außerhalb von Werkstätten ausüben möchten, sollte der Weg in den gewöhnlichen Arbeitsmarkt offenstehen. Notorischen Quoten-Nörglern empfiehlt der CID frech: „Wem die Quote nicht passt, der soll einfach aktiv daran mitwirken, dass das Übergangsinstrument schnell wieder abgeschafft werden kann.“

Burqa : le CSV met les mains dans le cambouis

(lc) - Alors que, après cinq ans d'interdiction du voile intégral en France, le bilan est plus que mitigé et les interpellations rares, voilà que les porte-flingue de l'aile droite des conservateurs s'essaient à leur tour à faire peur à la population. D'abord Laurent Mosar et Gilles Roth, en posant une question parlementaire au ministre de la Justice Félix Braz sur ce thème. Ils mettent l'accent sur la « crise des migrants », alors que la Syrie, d'où proviennent la majorité des réfugiés, était un pays laïc et multiconfessionnel. Et puis ce fut au tour de Marc Spautz de semer la panique dans les médias, allant jusqu'à prétendre qu'il y avait des centaines de femmes voilées dans le pays et que les Luxembourgeois en avaient peur. Selon d'autres sources, elles ne seraient qu'une vingtaine. Mais peu importe leur nombre, deux arguments pourraient contredire la tentative du CSV de doubler l'ADR par la droite. Primo, c'est bien Fernand Kartheiser qui a fait une proposition de loi retoquée par le Conseil d'État (woxx 1331). Et puis, la raison pour ne pas suivre les exemples français et belge reste qu'une interdiction isolerait d'autant plus ces femmes, qui risqueraient ainsi de ne plus sortir dans la rue.

Viviane Reding : le mal est l'ennemi du bien

(lm) - Viviane Reding, ex-vice-présidente de la Commission européenne et désormais simple députée, vient de remettre son projet de rapport sur le Tisa (Accord sur le commerce des services, ACS). Dans un communiqué de presse, elle explicite sa position : « Oui mais au Tisa. (...) Oui à une meilleure régulation internationale, mais non à une régulation européenne inférieure. » Cherchant à ménager la chèvre et le chou, la députée souhaite que le Parlement européen parvienne à la fois à « ouvrir les marchés pour nos entreprises à l'étranger » et à « assurer un filet de sécurité pour les citoyens en Europe ». Rappelons que les négociations sur cet accord sont critiquées notamment parce qu'elles se déroulent en secret. Viviane Reding se veut rassurante : parmi les dix points qu'elle soutient en tant que rapporteure se trouve la transparence. Hélas, pour elle cela ne veut nullement dire accès des citoyens à l'ensemble des documents de négociation - d'après Wikipedia, une version se trouve actuellement dans une armoire forte au Parlement européen et n'est consultable que sur autorisation spéciale. Reding se contenterait de « fiches d'information pour chaque partie de l'accord et rapports factuels après chaque tour de négociations » plutôt que d'exiger l'ouverture de l'armoire.

AKTUELL

LA GAUCHE FACE À LA CRISE

Se battre, mais comment ?

Raymond Klein

Face au triomphe des politiques néolibérales qui se poursuivent malgré la crise, les syndicats cherchent à se doter d'arguments et d'outils théoriques. Un colloque a rassemblé au Luxembourg des économistes internationaux.

Ceux et celles qui espéraient des détails sur « Comment sortir de la grande crise autrement », sont restés sur leur faim lundi dernier au Centre Neumünster. Mais les 200 personnes venues écouter James K. Galbraith ont pu y acheter l'édition française de son dernier livre, éponyme de la conférence, et qui devrait leur fournir quelques éléments de réponse. L'économiste américain a préféré se concentrer sur le déroulement de la crise en Grèce et les leçons à en tirer. Et surtout, il a mis en garde contre la manière dont la démocratie est sapée quand les politiciens se contentent d'appliquer des règles dictées par les marchés financiers.

« Lors des récentes élections, les Grecs n'avaient pas le choix entre appliquer ou ne pas appliquer le mémorandum de la troïka. Ils avaient le choix entre des partis qui seraient plus ou moins complaisants pour l'appliquer », a constaté Galbraith. Il propose d'envisager des sorties de l'euro organisées afin de sauvegarder le projet européen (woxx 1340). En espérant que, un jour, la démocratie aboutisse à élire « des leaders qui innovent et qui agissent sur le long terme, comme l'a fait Franklin D. Roosevelt ».

Plus d'intégration ?

Deux jours plus tard, lors du colloque « Alternatives pour l'Europe », également organisé par la Chambre des salariés (CSL), l'économiste français Xavier Timbeau a aussi exprimé son inquiétude face à une sortie de crise qui n'en serait pas une. Une sortie avec des indicateurs officiels tels que taux de croissance et de chômage indiquant la fin de la crise économique, mais occultant une crise sociale persistante, le taux d'emploi restant faible et un le nombre de « working poors » augmentant. Timbeau appelle de ses vœux d'autres politiques, plus ambitieuses sur le

plan social, sans oublier les défis écologiques à relever. L'ancien modèle social-démocrate misant sur une croissance copieuse, dont les salariés pourraient récolter de grosses miettes, semble avoir vécu. Rappelons que c'est Galbraith qui a théorisé l'idée que la croissance économique resterait - au mieux - lente sur une longue période.

Lors du colloque, on pouvait avoir l'impression que les intervenants venus d'Allemagne étaient plus optimistes. Ainsi Andrew Watt a-t-il résolument plaidé pour plus d'intégration européenne, en coordonnant mieux les politiques en faveur de la croissance. Idéalement, cela aboutirait à une fédéralisation de ces politiques, permettant d'évaluer la situation et de prendre des décisions à l'échelle européenne. Watt a reconnu que cela représenterait une perte de la souveraineté nationale en matière budgétaire. Donc précisément ce que, au nom de la démocratie, Galbraith et d'autres reprochent aux institutions européennes en place.

Un banquier dans la salle ?

Ce que Stefan Bach avait à dire au sujet des réformes fiscales n'a pas dû plaire non plus à la frange la plus radicale du public. Certes, il a critiqué l'accroissement des inégalités de revenu et de patrimoine et l'affaiblissement de la progressivité fiscale. Mais en matière d'augmentations d'impôts, il a recommandé la prudence. D'un côté, avec l'harmonisation fiscale internationale, l'évasion fiscale deviendrait de plus en plus difficile pour les riches et les entreprises. De l'autre, en profiter pour introduire des hausses d'impôts serait politiquement dangereux - pour preuve, les résultats des partis de la gauche lors de la dernière Bundestagswahl.

Autre sujet de discordance potentiel au sein des forces de gauche : l'idée de mettre en place des politiques sociales européennes. Ainsi, harmoniser les salaires minimaux ou financer conjointement l'assurance chômage, comme l'ont proposé plusieurs intervenants, pose des problèmes d'acceptation non seule-

CITIZEN

ARBEITNEHMER MIT BEHINDERUNG

Quotenregelung ernst nehmen!

CET/CCDH/Info-Handicap

Reaktion von CET, CCDH und Info-Handicap auf die rezente parlamentarische Anfrage* über die Arbeitsinklusion behinderter Menschen und ihre Beantwortung.

Arbeit ist ein Grundrecht, auch für Menschen mit Behinderungen. Durch die Ratifizierung der UN-Behindertenrechtskonvention ist Luxemburg sogar noch eine zusätzliche Verpflichtung zur Inklusion behinderter Menschen in vielen Bereichen, also auch in der Arbeitswelt, eingegangen. Heute sind viele behinderte Menschen in Werkstätten beschäftigt und haben hier einen Arbeitsvertrag nach allgemeinem Arbeitsrecht. Damit stehen wir im Vergleich zu einer Großzahl europäischer Mitgliedsstaaten gut da, und es ist auch eine Tatsache, dass viele Betroffene mit ihrer Situation in einer Werkstatt zufrieden sind.

Es gibt aber auch Menschen mit Behinderungen, die lieber auf dem regulären Arbeitsmarkt tätig wären, und die zuständigen Entscheidungsträger sind auch hier in der Pflicht. Es reicht nicht, auf unsere gute Position im europäischen Vergleich hinzuweisen, oder festzustellen, dass noch manche Instrumentarien für Bestandsaufnahmen und Kontrollen fehlen. Das ist alles seit vielen Jahren bekannt!

Es ist natürlich keine einfache Aufgabe, den Betrieben Druck mit der Einhaltung von Quoten zu machen, wenn man als staatliche oder kommunale Institutionen selbst nicht konform ist. Es ist sicher auch richtig, dass das so genannte „Matching“, also das Zusammenführen von erforderlichen Arbeitsprofilen und den entsprechenden beruflichen Fähigkeiten keine einfache Sache ist, aber auch das ist seit vielen Jahren gewusst!

Offenbar fühlt sich aber niemand dafür zuständig, dass Ausbildung, Fortbildung, Weiterbildung von behinderten Menschen auf die Realitäten des regulären Arbeitsmarkts abgestimmt werden. Die Problematik der vernetzten Zusammenarbeit zwischen Verwaltungen mit unterschiedlichen Kompetenzbereichen ist sicherlich eine Herausforderung, und der Wunsch, die betroffenen Personen vor unangenehmen Erfahrungen auf dem freien Arbeitsmarkt zu schützen ist löblich. Er kann aber keineswegs rechtfertigen, dass niemand sich um

die Koordination längst bekannter Probleme kümmert. Auf der Strecke bleiben dabei nämlich die Menschen, die ein „normales Leben“ außerhalb von Institutionen und beschützenden Werkstätten führen möchten. Und schließlich, was sollen Menschen mit Behinderungen davon halten, wenn ihnen einerseits ihr Recht auf Inklusion immer wieder zugesichert wird, andererseits aber bestehende Gesetze und Quotenregelungen von den zuständigen Instanzen bewusst nicht eingehalten werden?

Das Zentrum für Gleichstellung (Centre pour l'égalité de traitement), die beratende Kommission für Menschenrechte (Commission consultative des Droits de l'Homme) und Info-Handicap - Conseil national des personnes handicapées bemühen sich um das „Empowerment“ respektive die „Fitmachung“ behinderter Menschen, wenn es darum geht, ihre Rechte einzufordern. Es geht dabei keinesfalls um Aufhetzen oder Nörgelaktionen, sondern einzig und allein um den Austausch von zuverlässigen Informationen und um die Unterstützung ihres Mitspracherechts. Die Erwartungen von Menschen mit Behinderungen in Punkto Arbeitsinklusion wurden in einem kurzen Forderungskatalog festgehalten und an die zuständigen Entscheidungsträger weitergeleitet, mit der Bitte diese Erwartungen zeitnah in die jeweiligen Arbeitsprogramme aufzunehmen.

* Es handelt sich dabei um die question parlementaire 1333 vom CSV-Abgeordneten Marc Spautz an Minister Nicolas Schmit.



L'Europe de demain se fait au Luxembourg : la gauche discute au 2e étage, les requins affinent leurs dents au 1er.

ment du côté des patrons mais aussi du côté des syndicats. « Chez nous, en Suède, les syndicats gèrent eux-mêmes l'assurance chômage. Au vu des différences entre les modèles nationaux, il serait très difficile de se mettre d'accord sur un système européen », a expliqué Veronica Nilsson de la Confédération européenne des syndicats lors de la table ronde clôturant le colloque. Auparavant, le président de la CSL Jean-Claude Reding avait déjà rappelé que les syndicats tenaient beaucoup à l'autonomie des négociations entre partenaires sociaux. Difficile de dire s'il est vital, en ces temps difficiles, de se retirer sur des lignes de défense de ce type, ou si la mondialisation et les changements technologiques pousse plutôt à changer de posture. Xavier Timbeau notait en tout cas que les restructurations au sein des firmes, avec une nouvelle vague d'outsourcing, faisaient de moins en moins apparaître l'entreprise comme le lieu privilégié de la négociation sociale.

Un colloque sur la crise dans un paradis fiscal, et personne pour évoquer le grand méchant loup, la finance ? Heureusement, la CSL avait invité Thomas Dallery, avec pour sujet « La finance au service de l'entreprise ». En fait, l'économiste français s'est livré à un démontage en règle des supposés bienfaits du capitalisme financier. À la question de l'utilité de la finance, Dallery répondait en résumé qu'elle sert à enrichir les riches et à détruire l'économie. Pour passer ensuite en revue les

différentes propositions pour mettre fin à cette folie. Possible ? Oui, mais difficile car « on a loupé l'opportunité politique pour le faire » durant l'après-crise immédiat.

Parmi les nombreux sujets abordés au cours de la table ronde, relevons l'appel à l'aide lancé par Jean-Claude Reding : « Il y a des alternatives au niveau des politiques économiques et de la gouvernance d'entreprise. Mais où est l'appui politique des partis de gauche pour donner plus de poids à nos positions ? »

Le seul représentant présent, Mars Di Bartolomeo du LSAP, a assuré que, tout en critiquant certaines dérives - des partis frères -, il était convaincu que la social-démocratie continuait à représenter un allié pour rééquilibrer le rapport de force entre intérêts économiques et sociaux : « Il faut trouver les alliés là où ils sont. » Ce pragmatisme suffira-t-il pour faire triompher les idées de gauche ?

Informations sur le colloque : www.csl.lu/evenements

